



E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON
Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations
 du Conseil d'Administration

Délibération n° 2015 – 26 du 08 décembre 2015



Objet : Vote du budget primitif du budget annexe de l'exercice 2016

L'an deux mille quinze, le 08 décembre, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 26 novembre 2015.

Etaient présents :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Gérard Lambert-Motte, Président de l'Établissement Public,
 Alexandre Pueyo, Jeanne Docteur
Maire de la Commune de La Roche-Guyon : Christine Forge

Représentants de l'Etat : Préfecture du Val d'Oise : Marie-Cécile Courtois

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon
Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Jean-Charles Pinchon
Personnalité qualifiée nommée par le Propriétaire : Yolaine de La Rochefoucauld
Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat

Représentants du personnel : Laure Hermand, titulaire, Jean-Marie Bonnet, suppléant

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Gérard Seimbille

Représentants de l'Etat : DRAC : Véronique Chatenay-Dolto

Personnalités qualifiées :

Propriétaire : Guy-Antoine de La Rochefoucauld
Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental : Frédéric Frank

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 11

Nombre de votants : 15

Absents excusés :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Sophie Borgeon, Jean-Pierre Muller

Personnalités qualifiées :

Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental : Annick Aubert, Bernard Toublanc

Etaient également présents :

- Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action culturelle du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Mathieu Lamblin, Directeur Adjoint par intérim de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Emmanuelle Evrard, Responsable de la Médiation culturelle
- Marie-Christine Dodier, EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

CONSIDERANT,**A la section d'exploitation :**

- En dépenses :
 - Le maintien de la quote-part de la masse salariale et des frais généraux affectés au budget annexe
 - Le niveau des achats de marchandises évalué à 83.875 €, concernant notamment des achats importants de livres (nouvelles parutions dans la collection de la Bibliothèque fantôme, réassort de la monographie en français et en anglais) et la création et l'achat de nouveaux « souvenirs ».

- En recettes :
 - Un niveau de ventes de marchandises légèrement supérieur à celui de 2015
 - Une prévision de recettes de privatisation de 64.000 € en hausse de 40.000 € (nouvelles recettes commerciales liées à la location des écuries)
 - La valeur prévisionnelle du stock au 31 décembre 2016 de 199.312 €

Que le résultat prévisionnel de l'exercice est équilibré.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

VU le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré, approuve le budget primitif du budget annexe de l'exercice 2016.

Abstentions :

Votes contre :

Votes pour :


Pour extrait conforme au registre des délibérations
Le Président de l'E.P.C.C.
Gérard Lambert-Motte

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le